

Communiqué de presse Paris, le 15 mars 2016

Prévention de la radicalisation Un séminaire pour sensibiliser les acteurs associatifs

« La radicalisation est un grain de sable qui vient enrayer notre cohésion nationale en remettant en cause les valeurs de la République, c'est pourquoi il est important de prévenir ce phénomène et de l'empêcher de gangréner notre vie commune » rappelle souligne Jean-François Carenco, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

Afin de sensibiliser les acteurs associatifs à la prévention de la radicalisation, la préfecture de région d'Île-de-France et la préfecture de police ont organisé ce jour un séminaire de sensibilisation des acteurs parisiens de la politique de la ville, avec la mairie de Paris, les services du ministère de l'intérieur et le secrétariat général du comité interministériel de prévention de la délinquance.

Un séminaire participatif pour une prise de conscience active

Dans le cadre d'un débat théâtral intitulé *Le courage à deux mains*, les participants ont été amenés à réagir et à interagir autour d'une situation fictive évoquant le processus de radicalisation d'un jeune éducateur de centre communal. Cet exercice avait pour but de permettre à l'ensemble des participants d'évoquer les problématiques rencontrées au quotidien et les solutions permettant de prévenir et faire face à des comportements relevant de phénomènes de radicalisation.

Les travaux de la matinée ont permis de clarifier bon nombre de concepts, la radicalisation étant ainsi appréhendée comme un processus idéologique entraînant un changement de comportement pouvant conduire certaines personnes à l'extrémisme et au terrorisme.

Et une meilleure connaissance du phénomène de radicalisation

Pour lutter contre ce phénomène complexe, le Gouvernement a déployé un important dispositif de prévention et de lutte, qui vise notamment à dissuader les personnes influençables ou vulnérables, notamment les plus jeunes, de basculer dans la radicalisation violente, et d'accompagner les familles concernées qui en font la demande. Les participants au séminaire ont ainsi pu apprendre comment fonctionnait concrètement le centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation (CNAPR), joignable par téléphone au numéro vert 0 800 005 696 ou par internet sur le site www.stop-djihadisme.gouv.fr.

Si chaque situation individuelle est différente, des indicateurs permettant de détecter des « signaux faibles » de risque de basculement ont été définis. Ils sont de cinq ordre : les indicateurs de rupture (apparence physique, vestimentaire...), les indicateurs de discours

(prosélytisme, victimisation...), les indicateurs techniques (duplicité, réseaux sociaux...), les indicateurs judiciaires (antécédents...) et l'environnement personnel (milieu social fragilisé, perte d'un être cher...). Tous ces critères doivent être croisés, aucun ne se suffisant à luimême. Le processus de radicalisation n'est pas toujours visible mais se traduit souvent par une rupture rapide et un changement dans les habitudes de la personne.

La préfecture et ses partenaires ont ainsi invité les participants à se mobiliser pour faire face à ce phénomène et pour prévenir la radicalisation, en rappelant qu'il est important de rassembler toutes les composantes de la société civile, de faire preuve de discernement, de former et de se former sur ces questions et surtout de « regarder le problème en face », sans faire d'amalgame ni d'angélisme.



Préfecture de Paris et d'Île-de-France 01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

Twitter: https://twitter.com/prefet75_IDF

Google + :https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis